

Monsieur Nicolas Sarkozy, Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du faubourg Saint Honoré
75008 Paris

Le 12 novembre 2009

Monsieur le Président,

Je vous avais envoyé un courrier le 15 juillet 2007, au sujet des cinq Cubains incarcérés aux Etats-Unis. Cette lettre avait été transmise à la direction des Amériques et des caraïbes, et Monsieur Daniel Parfait me répondait le 24 septembre 2007 :

« S'il nous est impossible de nous ingérer dans le fonctionnement de la justice américaine, ou de commenter son action, nous continuons néanmoins à suivre l'évolution de ce dossier avec beaucoup d'attention et nous ne manquerons pas de vous tenir informée... »

Depuis la donne a changé, l'affaire est devenue strictement politique !

Je rappelle brièvement les faits à l'attention de Madame Elisabeth Béton-Delègue qui succède, je crois, à Monsieur Parfait.

Le contexte :

Depuis la révolution cubaine, sabotages, attentats de toutes formes se sont multipliés contre Cuba, fomentés depuis les Etats-Unis, encouragés au plus haut niveau. En janvier 1960 Allen Dulles, directeur de la CIA créa « la force spéciale » chargée d'actions de subversion contre Cuba.

Les résultats ne se sont pas fait attendre, comme on peut en juger par l'attentat contre le navire français « La Coubre » dans le port de La Havane le 4 mars 1960, qui a coûté la vie à 75 personnes.

Le sous-secrétaire d'Etat pour les Affaires interaméricaines Lester D.Mallory écrivit à son secrétaire d'Etat Roy R. Rubottom, le 6 avril 1960, dans un mémorandum:

« La majorité des Cubains soutient Castro, il n'y a pas d'opposition politique efficace...Tous les moyens doivent être entrepris rapidement pour affaiblir la vie économique de Cuba...Une mesure qui pourrait avoir un très fort impact serait de refuser tout financement et livraison à Cuba, ce qui réduirait les revenus monétaires et les salaires réels et provoquerait la famine, le désespoir et le renversement du gouvernement »

Le blocus contre Cuba continue encore aujourd'hui, au mépris de la volonté d'une très grande majorité de nations (vote pour les 192 pays membres de l'ONU le 28 octobre 2009 :187 contre le blocus ; 3 pour le maintien du blocus ; 2 abstentions).

Autre crime particulièrement horrible, parmi tant d'autres, celui contre l'avion de la « Cubana » qui a fait 73 morts le 6 octobre 1976, et dont les concepteurs d'origine cubaine Orlando Bosch et Luis Posada Carriles (citoyen vénézuélien) vivent en toute quiétude à Miami. Orlando Bosch explique dans le journal catalan « la vanguardia » du 16 août 2006 : « Nous avons convenu à Saint-Domingue (lors de la constitution du Commandement des organisations révolutionnaires, en 1976) que tout ce qui

sortait de Cuba pour servir la gloire de Fidel devait courir les mêmes risques que ceux qui, comme nous, combattaient la tyrannie. »... Cet avion ramenait à Cuba des jeunes médaillés d'or en escrime alors bien sûr...Le Venezuela réclame toujours en vain aux Etats-Unis l'extradition de Luis Posada Carriles pour le juger! Orlando Bosch quant à lui a été gracié par G. Bush père en 1990.

Cuba n'a que trop souffert de la politique agressive des Etats-Unis, particulièrement depuis la révolution. Les Etats-Unis n'ont jamais accepté les choix de société des Cubains, qui pourtant ne concernent qu'eux.

Après la chute des régimes socialistes des pays de l'Est, les Etats-Unis ont pensé que le moment était venu de porter le coup de grâce contre Cuba. Ils ont alors multiplié les attentats, essentiellement contre des infrastructures touristiques, attentats financés par la Fondation nationale cubano-américaine. Le tourisme, source de devises pour Cuba devait être combattu pour asphyxier l'île et en finir ainsi avec le régime. L'année 1997 a été particulièrement riche en attentats, une vingtaine ! L'un d'eux, celui du 4 septembre 1997 contre l'hôtel Capocabana a coûté la vie à un jeune italien, Fabio Di Celmo.

Ces attentats auraient pu être beaucoup plus nombreux et meurtriers sans la présence d'agents Cubains qui infiltraient, pour les prévenir, la mafia cubano-américain de Floride.

Le rôle et l'histoire des Cinq :

Gerardo Hernandez, Antonio Guerrero, Ramon Labañino, Fernando Gonzalez, et René Gonzalez, les Cinq comme on les appelle, étaient précisément à Miami comme agents Cubains pour empêcher de tels attentats. Ils étaient membres du réseau « Avispa ».

En octobre 1997, des relations se sont établies entre l'administration des Etats-Unis (par l'intermédiaire de la Section des intérêts des USA, la SINA), et celle de Cuba (par le ministère cubain des Relations extérieures, MINREX) pour lutter contre les attentats. C'est dans ce climat favorable qu'en juin 1998 une délégation du F.B.I. s'est rendue à La Havane où il lui a été remis un dossier impressionnant sur les activités des terroristes de Floride. Trois mois plus tard, étaient arrêtés ceux-là mêmes qui avaient permis la constitution du dossier. Entre temps, le sinistre Hector Pesquera avait été nommé à la tête du FBI de Sud Floride. C'est lui qui a fait arrêter les membres du réseau « avispa », le 12 septembre 1998. (A Miami, Pesquera fera passer à la broyeuse en août 2003 le dossier de Luis Posada Carriles).

Ces cinq cubains ont été injustement condamnés fin 2001 à de très lourdes peines alors qu'ils n'ont fait que le travail de protéger leur pays contre des attentats. Il est vrai qu'à Miami, ils ne pouvaient espérer de jugement impartial, jugement qui a eu lieu, en plus, en pleine polémique à propos de l'affaire du petit Elian Gonzalez! Comme dit le docteur Pastor, ancien conseiller à la sécurité nationale du président Jimmy Carter pour l'Amérique latine « *Un jugement contre cinq agents de l'intelligence cubaine se déroulant à Miami est aussi juste qu'un jugement contre un agent de l'intelligence israélienne qui aurait lieu à Téhéran* » (New York Times 14 oct. 2009)

Le 27 mai 2005, la commission des droits de l'homme de l'ONU sur les détentions arbitraires a estimé la détention des Cinq « arbitraire et illégale » !

Leur jugement a traîné en longueur, les appels se sont multipliés, les uns annulant les autres, jusqu'au résultat donné le 4 juin 2008 par le panel des trois juges de la cour d'Atlanta chargé de leur dossier d'appel : trois des Cinq doivent voir leurs peines revues à la baisse, par la même cour de Miami. C'est fait depuis le 13 octobre 2009 pour Antonio qui a eu sa peine ramenée à 22 ans, ce qui est mieux que la perpétuité plus dix ans, mais reste énorme quand on est innocent ! Les deux autres, Fernando et Ramón doivent attendre le 8 décembre. Les peines de René et Gerardo, elles, sont

maintenues. Pour René, il s'agit d'une peine de quinze années de prison, pour Gerardo, d'une double condamnation à vie plus quinze années.

Ce verdict est d'autant plus injuste que les trois juges n'étaient pas d'accord entre eux, en particulier concernant la condamnation de Gerardo. Que le juge d'extrême droite, William Pryor, ait pesé de tout son poids pour maintenir cette condamnation n'a pas surpris, il a été nommé par George Bush dans ce but ! La juge Phyllis Kravitch quant à elle a fait un travail courageux dans un climat délétère, en remettant un dossier de quinze pages où elle réfutait la culpabilité de Gerardo. Le troisième juge, Stanley Birch qui, en 2005 avait estimé le jugement de Miami non impartial, a cette fois dégagé en touche en s'en remettant à la Cour Suprême pour trancher. Seulement voilà, cette Cour Suprême a refusé de réexaminer le cas, le 15 juin 2009, en dépit des très nombreuses sollicitations d'« amis de la Cour».

Voilà donc où nous en sommes aujourd'hui.

Les accusations principales reposent uniquement sur des intentions prêtées aux Cinq : intention d'espionner, intention de commettre un meurtre, etc. Pas la moindre preuve n'a pu être fournie ! Il s'agit en fait d'un procès politique ! A cette injustice, s'ajoute pour Gerardo et René, celle de ne pouvoir recevoir de visite de leurs épouses. Les visas d'entrée aux Etats-Unis leur sont toujours systématiquement refusés par les Etats-Unis.

Comme vous le voyez, Monsieur le Président, le côté juridique est en voie d'achèvement pour deux d'entre eux, et pour les trois autres, il n'y a plus rien à attendre de la justice ! A partir du 8 décembre 2009, pour la France, plus d'ingérence possible dans le domaine judiciaire des Etats-Unis au sujet des cinq Cubains!!!

Le moment serait donc bien choisi pour que notre Gouvernement pèse de tout son poids pour inciter Monsieur le président Obama à accorder une « clémence exécutive » à ces cinq hommes, attribution qui fait partie de ses prérogatives. Les Cinq n'ont que trop souffert depuis plus de 11 ans, et sont restés un exemple de dignité que l'on ne peut qu'admirer. Cette clémence n'effacerait pas toutes ces années de jeunesse qu'ils ont perdues dans les dures prisons des Etats-Unis, mais plus longtemps ils seront enfermés, plus dure à gommer sera l'injustice.

Comme vous le savez, un changement dans les relations entre les Etats-Unis et Cuba passe obligatoirement par la libération de ces cinq Cubains. Toutes les nations, y compris la nôtre, ont à gagner à de nouvelles relations entre ces deux pays. Les détenteurs entre les peuples des différents pays sont à encourager partout dans le monde.

En espérant que vous saurez être convaincant pour que le Président Obama accorde cette clémence exécutive aux cinq Cubains, recevez, Monsieur le président, l'expression de mes sentiments humanistes les plus sincères.

Jacqueline Roussie

Quartier Castet

64360 Monein

